



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique que la FSU continue de combattre, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics dans le cadre du paritarisme a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant sur la stratégie, en les aidant à faire leurs réclamations, en accompagnant les recours, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Rindala Younes
Pour la liste FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Désormais, les CAPA ne sont plus par corps ou métier : la CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré. Les commissaires paritaires de la FSU y défendront vos droits.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les représentant·es élu·es de la FSU discutent, font évoluer et font respecter, dans l'intérêt de toutes et tous. Grâce à leur nombre et leur expérience, ils et elles sont en mesure de peser pour faire valoir les droits de toutes et tous les collègues qui les sollicitent en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Certes, les CAPA n'examinent plus toutes les demandes de mutations mais les commissaires paritaires de la FSU savent comment fonctionne ce système complexe. Vous pouvez à tout moment les contacter pour bien faire vos vœux et surtout pour vérifier que tous les points auxquels vous avez droit ont bien été comptés, étape cruciale. Ils et elles savent aussi soutenir vos recours.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous pouvons agir pour faire respecter nos droits, pour améliorer les conditions d'exercice. Les élu·es FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... c'est notre conception du syndicalisme.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS LES ACADÉMIES

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. Aussi, les conseils de discipline se déroulent dans le cadre des CAPA.

Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminés pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



En tant qu'élue du SNES-FSU, sur la base de ma connaissance du terrain et de l'expertise de mon syndicat, je suis en mesure d'aider les collègues tout au long de leur rendez-vous de carrière. En amont lors de stages syndicaux, pendant la rédaction de leur recours et en commission paritaire où nous faisons modifier plus de 60 % des avis.

Rindala Younes

ÉLU DU SNEP-FSU il témoigne



Commissaire paritaire SNEP-FSU depuis plusieurs mandats, je souhaite poursuivre mon action militante au sein du groupe FSU dans les instances paritaires académiques. Malgré la LTFP, le lien avec les enseignants EPS reste fort car nous connaissons mieux que quiconque la situation de tous nos collègues et saurons encore les défendre. Ils le savent !

Laurent Sapey

ÉLUE DU SNUPEP-FSU elle témoigne



En tant qu'élue, j'accompagne les PLP dans leurs différents questionnements et notamment tout au long du rendez-vous de carrière. Quand l'avis recteur est mal vécu, nous encourageons les personnels à déposer un recours car il est nécessaire de montrer à notre administration que ce système d'évaluation ne nous convient pas pour qu'il évolue !

Séverine Brelot

ÉLUE DU SNUIPP-FSU elle témoigne



En tant qu'élue nous accompagnons les PsyEN-EDA face à une administration qui méconnaît leur spécificité : mutation, frais de déplacement, double carrière... Notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous sommes au service de nos collègues afin que l'outil syndical qu'est la FSU leur soit utile.

Gwendoline Babin

ÉLU DU SNESUP-FSU il témoigne



Mon travail débute dans les établissements pour accompagner les collègues dans leur rendez-vous de carrière puis dans la phase de recours face à une administration ignorant les statuts PRAG/PRCE. En CAPA j'interviens pour réclamer l'adéquation de l'appréciation finale avec les items de l'évaluation, obtenant ainsi des améliorations d'avis.

Hervé Goldfarb



ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

